



VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le 7 juillet 2026 sous la Présidence de Madame BOUCHRA FENZAR-RIZKI, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Autorisé Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au Fonds de Solidarité Logement avec le Conseil Départemental
- Adopté le rapport relatif au FSRIF
- Autorisé Madame le Maire à signer la convention de groupement de commande avec la CAMG pour la phase 2 de la rue Gallieni
- Adopté l'élargissement du périmètre d'étude sur le centre-ville
- Pris acte du rendu compte sur la fongibilité des crédits
- Pris acte du rendu compte sur la décision relative à la Régie de recettes Multi Accueil
- Pris acte du rendu compte sur la signature d'avenants au marché public relatif au gymnase
- Adopté le vœux relatif au plan national de rénovation des écoles

Madame le Maire,
Bouchra FENZAR-RIZKI